

1er et 2 février 2025

ESPACE ARDENNA

24ème SALON DES ARTISTES

ET BOURSE AUX COUTURIÈRES

ENTRÉE GRATUITE



**PEINTURES
PHOTOS
SCULPTURES**

**SAMEDI : 10H00 - 18H00
DIMANCHE : 10H00 - 17H00**

Vernissage : samedi à 18h00

**Instant musical avec le groupe
"Louam" Gainsbourg avec elle(s)**



Infos

« Information municipale »
Janvier 2025

Madame, Monsieur,

**E
D
I
T
O
R
I
A
L**

Alors que la nouvelle année vient de débuter, je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2025. Des vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous-même, vos familles et vos proches. Malgré la complexité de la situation politique et économique ainsi que les tensions internationales toujours présentes, nous devons garder confiance et œuvrer tous ensemble à un avenir plus serein. Au niveau national comme local, nous devons rester unis devant l'adversité et maintenir la solidarité envers les plus défavorisés d'entre nous.

Pour les collectivités, les perspectives financières pour 2025 sont encore incertaines mais s'orienteront vraisemblablement vers une réduction des dotations de l'état. Dans ce contexte, la municipalité restera attentive à ses charges de fonctionnement pour garder des capacités d'investissement suffisantes et maintenir une fiscalité raisonnable.

Transmettre une énergie positive par des actions concrètes : c'est ce que nous nous efforçons de faire au quotidien à l'échelle de la commune et de l'intercommunalité en assurant une gestion rigoureuse et pragmatique de nos compétences respectives. Cette année, nous engagerons une série de travaux de voirie et de bâtiment allant dans ce sens en améliorant la qualité de notre patrimoine, la sécurité et le cadre de vie.

La restructuration de la rue des Coursières qui sera engagée au début de l'été a pour objectif, la pacification de la circulation automobile, la sécurisation des déplacements piétons, l'amélioration du stationnement et le remplacement de l'éclairage public.

Dans le même esprit, le chantier intercommunal de voirie et d'effacement de réseau de la rue de l'Eglise devrait quant à lui être engagé avant la fin du mandat.

La réhabilitation thermique de l'école Marco Polo débutera en mars 2025. Cet investissement majeur soutenu par l'Etat, le département, la communauté urbaine, sera sur le long terme source de confort et surtout d'économies énergétiques.

Garder une vie communale riche d'échange et de partage reste une préoccupation de vos élus, aussi nous maintiendrons notre relation de proximité et le soutien aux associations et structures locales œuvrant pour le bien vivre ensemble.

L'équipe municipale et moi-même seront heureux de vous rencontrer lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 17 janvier 2025 à l'espace Ardena. Comptant sur votre présence.

Horaires d'ouvertures

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-18h
Mardi : 8h30 -12h30
Mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
Jeudi : 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

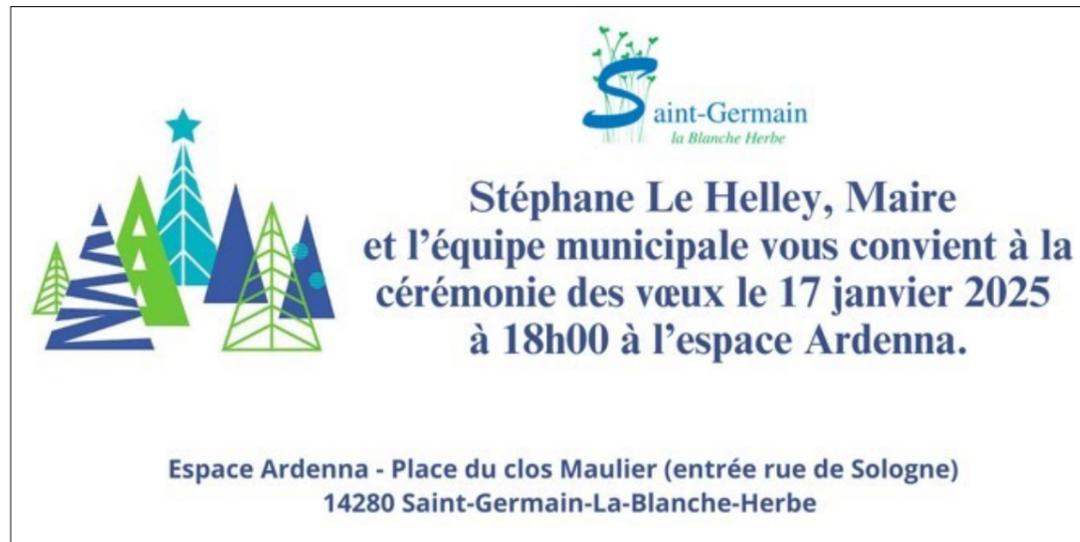
Votre Maire,
Stéphane LE HELLEY

Mairie - 11 rue Roland Vico - 14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
Tél : 02.31.29.11.00 / Fax : 02.31.29.11.09 / @ : mairie.stgbh@orange.fr

Informations municipales

www.mairie-stgermainblancheherbe.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES



Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Conformément à l'article R572-9 du Code de l'environnement, le projet du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) est mis à disposition du public pendant deux mois (du 2 décembre 2024 au 2 février 2025). Le dossier numérique est consultable via le lien suivant <https://www.registre-dematerialise.fr/5845>. Une version papier est disponible à l'Hôtel de la Communauté urbaine Caen la mer. A l'issue de la consultation, une synthèse des observations du public sur le projet de PPBE sera établie et intégrée au PPBE.

Vous aurez 16 ans en 2025 ...

Le recensement doit être effectué auprès de la mairie de votre lieu de domicile. Il est obligatoire pour tous les Français (garçons et filles) entre la date du 16^{ème} anniversaire et la fin du troisième mois suivant, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Pour accomplir cette démarche, vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile et vous présenter à la mairie. Une attestation de recensement vous sera remise, celle-ci vous sera demandée lors des inscriptions aux examens scolaires, au permis de conduire, ...

Horaires d'ouverture de la mairie le mercredi 22 janvier 2025

Exceptionnellement, la mairie sera ouverte le matin de 8h30 à 12h00 et l'après-midi de 14h00 à 17h00.

Information lutte contre les rongeurs

La gestion préventive concernant la lutte contre les rongeurs sur l'espace public et les réseaux est de la responsabilité de la collectivité. Pour éviter la prolifération, la communauté urbaine assure l'entretien des espaces publics et la collecte régulière des déchets en bacs fermés. La commune intervient semestriellement via un prestataire pour traiter par raticides les réseaux collectifs d'assainissement et de pluvial.

La surveillance sur le domaine privé est de la responsabilité du propriétaire ou occupant. La présence de rongeurs est très souvent liée au dépôt de nourriture dans les jardins. Aussi, une attitude proactive suffit généralement à dissuader ces nuisibles de venir s'installer aux abords de vos habitations et d'éviter qu'ils se reproduisent chez vous.

Quelques conseils :

- Veiller au bon entretien de vos parcelles, surveiller vos tas de bois, cabanes de jardin et évacuer vos déchets végétaux.
- Ne pas déposer de déchets alimentaires, de nourriture pour animaux domestiques et de graines au sol (surtout la nuit).
- Utiliser des mangeoires anti-nuisibles ou des distributeurs de graines à oiseaux suspendus.
- Protéger et brasser votre compost au moins 1 fois/semaine.

En cas d'infestation importante et avérée, merci de le signaler en mairie.

DECHETS

Le tri sélectif fait désormais partie de votre quotidien. La collecte des déchets est organisée sur plusieurs jours de la semaine. Il est important de respecter les consignes de tri afin de faciliter les ramassages (le mercredi : les emballages et les papiers, le vendredi : les ordures ménagères et le jeudi de mars à mi-décembre: les déchets verts).

Petit mémo de tri ci-dessous ...



ENFANCE - JEUNESSE

Ecole Marco Polo

Les vacances d'hiver auront lieu du samedi 8 février 2025 au dimanche 23 février 2025.

ANIMATIONS

Salon des artistes (Espace Ardenna)

Le 24^{ème} salon des artistes et la bourse aux couturières se tiendra le week-end du 1^{er} et 2 février 2025. De nombreux exposants seront heureux de vous accueillir pour vous présenter leurs créations artistiques.

A VOS AGENDAS

Janvier	17	Vœux du maire	18h00	Espace Ardenna
	21	Généalogie Association «L'Arbre»	14h30	Salle de l'Olivier
	27	Conseil municipal	18h30	Salle du conseil
Février	1 et 2	Salon des artistes	10h00 - 18h00 (samedi) 10h00 - 17h00 (dimanche)	Espace Ardenna
Recensement de la population : du 16 janvier au 15 février 2025				